

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE · SUISSE ·

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale »	12.—	6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des annonces : Soc. an. Suisse de publicité HASENSTEIN & VOGLER, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger

Dans nos groupements professionnels

Les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles nous vivons, n'empêchent pas nos groupements professionnels horlogers de s'occuper de leurs propres affaires, de les suivre avec attention et de se préoccuper tout particulièrement des mesures à prendre pour consolider l'harmonie qui doit régner dans leurs rapports des uns avec les autres, et qui est l'une des conditions essentielles de la marche normale de notre industrie et de notre commerce.

De fabricants à fournisseurs, c'est particulièrement de prix et de conditions de paiement qu'il s'agit et il est de toute justice que tous les fabricants d'horlogerie groupés en syndicat, soient traités de la même façon par les différentes catégories de fournisseurs de parties diverses de la montre qui sont eux-mêmes organisés.

On l'a dès longtemps compris chez les fabricants de montres à boîtes d'or et à boîtes d'argent. Chez les seconds, on vient de conclure un nouvel accord avec les fabricants de boîtes d'argent et, comme le dit le rapport sur la dernière assemblée générale du syndicat auquel ils appartiennent, le comité de direction reçut pleins pouvoirs pour signer un tarif fixant les prix de façon des boîtes argent et galonné et arrêtant les conditions générales de paiement.

Il s'agit là d'un contrat collectif assurant aux fabricants d'horlogerie un tarif avantageux. Mais la convention ne prévoit pas que les contractants sont tenus de n'avoir aucune relations d'affaires avec les non signataires, puisque les fabricants de boîtes ont la simple obligation d'appliquer, aux fabricants d'horlogerie non syndiqués et aux grossistes étrangers, des prix de façon majorés.

Le principe de la liberté des relations d'affaires se trouve ainsi affirmé, mais les fabricants d'horlogerie syndiqués sont sérieusement avantagés.

Nous félicitons sincèrement les comités de direction du Syndicat des fabricants de montres argent et de la Fédération des fabricants de boîtes argent — tout particulièrement leurs présidents, MM. Fritz

Favre et A. Rollier — d'avoir menée à bien ces délicates négociations et nous espérons que rien ne viendra entraver la stricte et loyale exécution du contrat qui réglera les relations entre ces deux importants groupements.

* * *

Ceci nous rappelle que la convention qui lie fabricants de montres et de boîtes d'or est arrivée à son terme depuis un certain temps déjà et qu'elle a été prorogée d'un commun accord, pour laisser aux deux parties en cause le temps d'examiner sérieusement la situation.

Dans son assemblée générale du 15 juin, le syndicat des fabriques de montres or dont cette question formait le principal objet de l'ordre du jour, a discuté longuement les conditions auxquelles l'entente pourrait être renouvelée. Le comité a été chargé de continuer les pourparlers, en tenant compte de tous les intérêts en présence.

De son côté le Comité de direction de la Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or n'a pas manqué de se livrer à une étude de cet important problème; il sait quelles modifications sont à réaliser pour donner satisfaction aux désirs de ses mandants.

On sait que la convention entre fabricants de montres et de boîtes d'or est plus stricte, plus serrée que celle qui vient d'être conclue entre fabricants de montres et de boîtes d'argent. En effet, elle prévoit l'obligation, pour les fabricants de boîtes d'or, de travailler exclusivement pour les fabricants d'horlogerie syndiqués et ces derniers s'interdisent d'occuper les fabricants de boîtes dissidents.

La base de l'entente n'est donc pas exactement la même dans les deux conventions et les intéressés ont sans doute choisi celle qui s'adaptait le mieux à leurs conditions particulières. L'essentiel est d'ailleurs que le but poursuivi soit atteint et ce but est, dans ses grandes lignes : l'égalité dans les conditions faites aux fabricants d'horlogerie, la suppression des marchandages de triste mémoire, et la lutte

contre l'avilissement des prix, suivie forcément par la baisse des salaires.

Chose singulière, on entend des fabricants de boîtes ou de montres, émettre des doutes sur l'opportunité, sur l'utilité même de renouveler la convention. Les uns disent : attendons que la guerre soit finie et d'ici là, faisons pour le mieux. D'autres vont plus loin et proclament que leur groupement est assez fort pour se passer d'une entente avec qui que ce soit. D'autres enfin, — les malins où ceux qui croient l'être, — insinuent que rien ne presse et qu'il faut laisser venir l'autre partie, ce qui lui donnera l'impression qu'il a affaire à plus fort.

Hâtons-nous de dire qu'il s'agit d'un petit nombre d'indépendants outranciers qui oublient vraiment trop les avantages énormes que la convention leur a valus et qui reviendront certainement de leur désir de secouer toute contrainte, le jour où la question se posera en ces termes : renouvellement ou rupture.

Qu'il puisse être utile, dans l'intérêt des deux parties, d'apporter à la convention les modifications dictées par l'expérience, c'est certain. Que de nombreuses lacunes se soient révélées et qu'il faille rechercher le moyen de boucher des fissures, nous n'en doutons pas. Mais les comités de direction des deux associations sont de taille à faire le nécessaire et ils le feront.

Il n'y a pas péril en la demeure, mais nous envisageons toutefois que le moment est venu d'aborder le problème en face et d'arriver à une solution avant l'expiration du délai déjà prolongé. Nous croyons ne pas trop nous aventurer, en disant que nous sommes l'interprète de la grande majorité des intéressés, qui ont hâte de savoir ce que seront, dans l'avenir, leurs relations réciproques sur le terrain des affaires.

Concours de chronomètres, Hambourg

L'Observatoire naval allemand, à Hambourg, vient de publier une invitation au 39 ème concours de chronomètres de marine, qui aura lieu du 8 octobre 1915 au 19 février 1916. Les derniers délais sont : a) pour l'ins-

cription : le 25 septembre 1915 ; b) pour la livraison des objets : le 1^{er} octobre 1915. Chaque horloger indépendant habitant l'Empire allemand peut envoyer jusqu'à 20 chronomètres de « fabrication allemande ». Il n'y a pas de limites pour le nombre des pièces soumises à l'épreuve, si elles sont « d'origine allemande ».

On désigne par « chronomètre de fabrication allemande », les instruments dont toutes les parties, à l'exception des spiraux-palladium et des balanciers acier-nickel, ont été fabriquées en Allemagne, et dont le remontage et le réglage ont été faits par des chronométriers ou horlogers allemands ». (Les chaînes [Ketten] et ressorts de barilles de provenance étrangère ne peuvent donc plus être utilisés).

Il est prévu, qu'à partir d'un concours encore à déterminer, il ne sera plus admis à l'épreuve que les chronomètres munis de balanciers acier-nickel allemands.

(Deutsche Uhrmacher-Zeitung, Berlin)

Le prochain emprunt de guerre en Allemagne

A propos du prochain emprunt de guerre allemand, les *Berliner politischen Nachrichten* écrivent :

Les bruits suivant lesquels l'émission du nouvel emprunt de guerre est imminente, devance la réalité.

Même si le Reichstag, qui s'est adjourné, au 10 août, liquide rapidement le projet qui lui est soumis, le nouvel emprunt ne sera en tout cas pas offert en souscription avant le mois de septembre. On se servira des heureuses expériences faites avec les deux derniers emprunts de guerre pour fixer le terme de l'émission et le terme du versement. Quand au prix de souscription le bruit court que le nouvel emprunt sera émis à un prix un peu plus élevé que le dernier, il faut compter avec un prix d'émission d'au moins 99 %.

A propos de l'emprunt anglais

Le dernier emprunt anglais a obtenu le plus formidable résultat que jamais les annales financières aient enregistré. Il ne s'agissait pas d'un capital limité qui put provoquer des souscriptions enflées en vue d'une réduction proportionnelle. Le Royaume-Uni n'avait pas fixé le total de ce qu'il demandait. Il empruntait autant qu'on voudrait bien lui prêter. On a apporté six cents millions de livres sterling, soit quinze milliards de francs. La presse anglaise célébre ce résultat comme un succès grandiose. Elle souligne qu'il s'agit d'argent liquide. On n'a pas admis des conversions de titres, ou même le dépôt de titres d'un précédent emprunt de l'Etat.

La situation en Argentine

Extrait du Bulletin mensuel de la Banco Suizo-Sudaméricano.

Importation et exportation pendant le 1^{er} trimestre de 1915.

Importations : Doll. 49,297,625 soit une diminution de 48 % sur la même période de 1914 qui était elle-même inférieure de 12,4 % sur celle de 1913 (voir notre bulletin N° 6). Cette différence donne une idée des conséquences de la situation actuelle et aussi des efforts d'économies qui se réalisent dans tous les domaines ; les plus fortes diminutions se portent sur les matériaux de constructions (spécialement les fers) et de locomotion, et sur les textiles. Des trois pays qui exportaient le plus en Argentine, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis, les exportations du premier se sont réduites de 41 % sur celle de la même période de 1914, de 83,6 % pour le second et de 36,6 % pour le troisième. Pendant ce premier trimestre 1915, les importations de Suisse se sont aussi réduites de près 50 % (doll. or 267 mille 019 contre doll. or 487,570 ; pendant toute l'année 1914 doll. or 1,443,166).

Exportations : Doll. or 157,265,324 soit une augmentation de 29 % sur le premier trimestre 1914 qui provient presque exclusivement de l'exportation des blés, tandis que celles des produits de l'élevage se trouvent quelque peu inférieure au chiffre obtenu à cette époque l'an dernier. En ce qui concerne les laines, il a été

exporté depuis le 1^{er} octobre 1914 (commencement de la saison) à fin mai 1915, 257,629 balles contre 288,607 pour la même période de 1913-14.

Bourse et changes. — La Bourse de Buenos Aires n'a pas fermé ses portes au début des hostilités, sauf pendant les jours décrétés fériés pour les banques, les affaires qui s'y traitent sont du reste trop restreintes en général pour pouvoir offrir une bien grande surface vulnérable. Depuis le 25 juillet jusqu'à fin août 1914, les cédules 6 % avaient subi une énorme dépréciation, baissant de 88 % environ à 66,50 % au plus bas à fin août 1914 ; depuis lors la marche de leurs cours a été continuellement ascendante jusqu'à toucher à fin avril dernier 91,80 % bien que l'Europe qui en était auparavant le principal acheteur soit devenu plutôt vendeur depuis un certain temps. Ce revirement favorable des cours est dû en bonne partie à l'abondance de l'argent, à la fermeté de la valuta argentine et au fait que la Banque hypothécaire elle-même paraît absorber une sensible fraction des titres qui reviennent d'Europe ; en résumé, c'est voyons-nous un des résultats de la récolte satisfaisante. Ces dernières semaines, les cours ont été un peu plus faibles.

Quant aux changes, ils se maintiennent ferme, ayant toujours pour base la livre sterling, la place de Londres étant la seule importante en Europe qui effectue facilement les paiements en or (contre céréales ou autres matières premières).

Commerce extérieur de la France en Mai 1915

L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce extérieur de la France pendant les cinq premiers mois de l'année 1915.

Les renseignements suivants donnent la valeur comparée des marchandises exportées et importées durant cette période et durant les cinq premiers mois de 1914 :

	CINQ 1 ^{er} mois 1915	1 ^{er} mois 1914	DIFFÉRENCE pour 1915
Imports	736,325,000	771,766,000	- 15,441,000
Objets d'alimentation	1,165,025,000	2,258,248,000	- 1,093,223,000
Matières néc. à l'industrie	859,855,000	673,719,000	+ 186,136,000
Totaux	2,781,205,000	3,703,733,000	- 922,528,000
Exports			
Objets d'alimentation	230,049,000	294,873,000	- 64,824,000
Matières néc. à l'industrie	252,664,000	818,346,000	- 565,682,000
Objets fabriqués	606,330,000	1,473,909,000	- 869,579,000
Colis postaux (1)	89,022,000	241,201,000	- 152,179,000
Totaux	1,178,065,000	2,830,299,000	- 1,652,234,000

(1) Dont 2,233,000 francs pour les colis postaux contenant des tissus de soie et de bourre de soie. Le chiffre correspondant de 1914 a été de 17,917,900 francs.

Des chiffres précédents il résulte que, pendant les cinq premiers mois de l'année, le commerce extérieur de la France a fléchi, au total, de 1,574 millions 762,000 francs, dont 922,528,000 francs à l'entrée et 1,652 millions 234,000 francs à la sortie.

La diminution est de 25 % seulement pour les importations, mais de 58 % pour les exportations. Il faut d'ailleurs remarquer que si le fléchissement global à l'entrée est ramené

à 25 %, c'est-en raison de l'augmentation des achats d'objets fabriqués (186 millions, soit 21 %), car les achats de matières premières, nécessaires à l'industrie, présentent à eux seuls une réduction de 50 %.

Derniers échos de l'Exposition nationale

Le Comité central de l'Exposition nationale de Berne a tenu une séance dans laquelle ont été liquidées un certain nombre d'affaires importantes. Communication a été faite notamment que le 75 % du coupon de garantie pourra être remboursé. En outre, tous les litiges de quelque importance qui avaient éclaté avec les entrepreneurs ont pu être liquidés à l'amiable ; il n'y aurait ainsi aucun procès devant les tribunaux. Enfin, les travaux de déblaiement seront terminés au délai fixé par le contrat, soit le 31 octobre.

Les résultats de l'entreprise peuvent donc être considérés comme des plus favorables, étant données les fâcheuses conjonctures créées par la guerre.

En fait, il ne s'agit pas des derniers échos et les exposants comme aussi le public attendent impatiemment la publication du rapport des différents Jurys. Espérons que cette publication verra le jour avant que notre belle exposition nationale ne soit plus qu'un lointain souvenir.

Nos importations

Selon les *Basler Nachrichten*, la France refuse d'autoriser l'exportation du riz tant que les autorités suisses ne prennent pas l'engagement formel de ne pas réexporter, même dans le trafic dit de « compensation », du riz importé, en Allemagne ou en Autriche-Hongrie.

Interdictions d'exportation

(Arrêté du Conseil fédéral du 16 juillet 1915)

Le Conseil fédéral suisse, sur la proposition de son Département politique, arrête :

Article premier. Les interdictions d'exportation décrétées les 18 septembre, 20 et 27 octobre, 27 novembre, 1^{er} et 14 décembre, 1914, 22 janvier, 5 et 16 février, 2 et 16 mars, 6 et 23 avril, 14 juin et 2 juillet 1915 sont étendues aux articles suivants :

Or, pur ou allié :

- débris, déchets, cendres, raclures et scories (ex n° 868 du tarif des douanes) ;
- non ouvré (n° 869 a) ;
- monnayé (n° 869 d et ex n° 870) ;
- laminé, en plaques ou bandes (ex n° 870).

Art. 2. Cet arrêté entrera en vigueur le 16 juillet 1915.

* * *

Quelques intéressés se demandent si les boîtes de montres en or sont comprises dans les objets dont l'exportation est interdite. Evidemment non, puisqu'il s'agit d'or non ouvré.

Brevets d'invention

Modifications.

Cl. 64, n° 30224. 27 février 1904, 5 h. p. — Mécanisme combiné de remontage et de mise à l'heure par la tige de courroies.

Cl. 71 b, n° 67280. 21 novembre 1913, 8 h. p. — Mouvement de montre à marche de longue durée.

Cl. 71 c, n° 52579. 6 mars 1911, 8 h. p. — Montre turque à deux tours d'heures.

Cl. 71 d, n° 53104. 26 septembre 1911, 8 h. p. — Régulateur de raquette.

Cl. 71 k, n° 49005. 11 février 1910, 8 h. p. — Dispositif de commande électrique d'un chronographe de poche.

Cl. 116 a, n° 67035. 6 janvier 1914, 8 h. p. — Astmomètre, c'est-à-dire montre permettant de déterminer facilement et rapidement le

nombre des respirations dans l'unité de temps. — *Fabrique des Longines Francillon & Co*, St-Imier (Suisse). Transmissions selon attestation notariée du 15 juin 1915, en faveur de la *Fabrique des Longines, Francillon & Co S. A.*, St-Imier (Suisse); enregistrement du 15 juin 1915.

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

- N° 25680. 14 juin 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Calibres pour montres. — *B. Perrenoud fils*, Ste. Croix (Suisse).
- N° 25681. 15 juin 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Montre-bracelet. — *E. O. Gammetter & C°*, Soleure (Suisse). Mandataire : H. Chaponnière, Genève.
- N° 25684. 15 juin 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Plaquettes. — *Henri Duwanel*, Genève (Suisse). Mandataire : H. Chaponnière, Genève.
- N° 25691. 16 juin 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Montres-boutonnières. — *Perret & Berthoud*, Le Locle (Suisse).
- N° 25692. 17 juin 1915, 12 h. m. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre-bracelet en deux pièces. — *Marchand-Monnier & C°*, Biel (Suisse). Mandataire : W. Kölliker, Biel.
- N° 25693. 17 juin 1915, 12 h. m. — Ouvert. — 1 modèle. — Bracelet. — *Fabrique de cadans métalliques S. A.*, Biel (Suisse). Mandataire : W. Kölliker, Biel.
- N° 25703. 19 juin 1915, 6 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Montres-boutonnières. — *Perret & Berthoud*, Le Locle (Suisse).
- N° 25713. 23 juin 1915, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte savonnette pour montre-bracelet. — *Charles Zurbrügg*, Biel (Suisse). Mandataire : W. Kölliker, Biel.
- N° 25717. 23 juin 1915, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Ecrin de fournitures pour rendre

lumineux les cadrans de montres. — *H. Bornhauser*, Biel (Suisse). Mandataire : H. Chaponnière, Genève.

N° 25726. 29 juin 1915, 7 h. p. — Ouvert. — 3 dessins. — Cadrans pour montres de poche. — *Vve. Fritz Flückiger*, St. Imier (Suisse).

Modifications.

Transmissions selon déclarations notariées du 15 juin 1915 des 21 dépôts ouverts suivants de *Francillon & C°, Fabrique des Longines*, St-Imier (Suisse) en faveur de *Fabrique des Longines, Francillon & C°, S. A.*, St. Imier (Suisse); enregistrement du 19 juin 1915;

N° 8330. 6 décembre 1901, 3 h. p. — 6 modèles. — Mouvements de montres. —

N° 8918. 24 août 1902, 8 h. p. — 4 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 9391. 27 février 1903, 2 h. p. — 12 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 10729. 14 avril 1904, 6 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 11002. 1^{er} juillet 1904, 11 h. a. — 2 modèles. — Montre de poche chronographe-tachymètre et cadran. —

N° 11385. 26 octobre 1904, 11 h. a. — 1 modèle. — Mouvements de montres à sonnerie. —

N° 11454. 14 novembre 1904, 8 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 11479. 21 novembre 1904, 8 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 13768. 7 décembre 1906, 6 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 14639. 27 septembre 1907, 8 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 14992. 28 janvier 1908, 8 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 15027. 7 février 1908, 9 h. a. — 1 modèle. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 16959. 25 juillet 1909, 10 1/4 h. a. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 19043. 3 février 1911, 1 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 19044. 3 février 1911, 1 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 19045. 3 février 1911, 1 h. p. — 2 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. —

N° 19936. 23 septembre 1911, 7 h. p. — 1 modèle. — Carton d'emballage pour fournitures d'horlogerie. —

N° 22992. 10 septembre 1913, 11 h. a. — 1 modèle. — Bride pour ressort d'horlogerie. —

N° 24071. 1^{er} avril 1914, 11 h. a. — 1 modèle. — Cadran pour montre de docteur. —

N° 24192. 24 avril 1914, 5 h. p. — 2 modèles. — Cadrans pour montres de docteurs. —

N° 25537. 30 avril 1915, 8 h. p. — 1 modèle. — Montres pour véhicules. —

Nouvelles diverses

La Foire de Leipzig, la « Michaeli-Messe » aura lieu du 29 août au 11 septembre 1915.

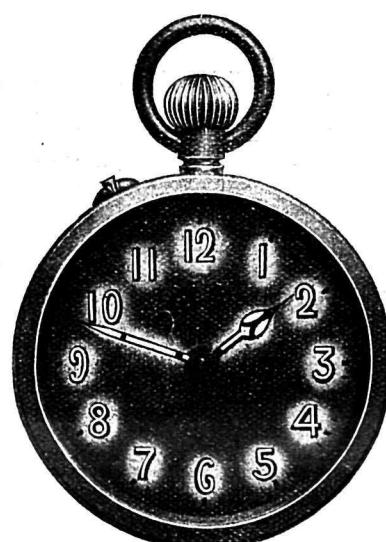
Plus de bière allemande. — Le *Bund* reçoit de Bâle la nouvelle qu'à partir du 18 juillet l'Allemagne interdit l'exportation de la bière. Cette mesure est prise en raison du fait que la production est limitée au 60 pour cent de la fabrication antérieure.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

4150

Reconvilier Watch Co (S. A.)

H 5007 J



Tous les genres Roskopf
Radium
Heures et Points

Essayer notre montre
C'est l'adopter

Tous les genres Roskopf

Pierres fines pour l'Horlogerie en tous genres

Charles Monfrini
H 270 N Neuveville (Berne)

1041

AVIS

MM. Rubattel, Weyermann & Cie

Joailliers, décorateurs, ciseleurs
informent MM. les fabricants d'horlogerie que leurs bureau et atelier se trouvent actuellement

91, rue de la Serre, 91
La Chaux-de-Fonds

1429



Fabrique d'Horlogerie

J.-H. HASLER

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 6.01

Spécialité en

Montres : Quantièmes et 8 jours

**Nouvelle Montre
Roskopf quantième plate**

Prix défiant toute concurrence.

H 20029 C Demandez
catalogues et échantillons.

1343

Grande maison d'Exportation en Horlogerie désire offre en Nouveautés en tous genres de montres.

Paiement exclusivement au comptant.

Ecrire sous chiffres H 20037 C à Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds.

1465

Pour Fabrique ou Commerce d'horlogerie désirant étendre son activité

A louer, à La Chaux-de-Fonds, au centre des affaires, près l'Hôtel de la Fleur-de-Lys et la Fontaine monumentale, en plein soleil, premier étage de 5 chambres et dépendances, se prêtant excellentement pour bureaux ou comptoir, ou les deux réunis. Disponible pour fin octobre prochain.

Adresser offres s. chiffres H 21786 C à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1526

On achète au comptant

Lots de Montres pour la RUSSIE

Offres détaillées s. chiffres H 15391 C à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Qui ? ?

Quel grossiste en horlogerie, s'intéresserait à la fabrication où à l'achat d'une nouvelle montre 19 lignes ancre brevetée, donnant tous les résultats désirables. S'adresser s. chiffres A. O. Z. Poste restante Bienne. 1521

Qui peut fournir ?

au plus vite des

Calottes nickel

à anses genre anglais, 12 1/2 à 13 lignes, bascules à vue, à ponts 2 trous et 6 trous? Au besoin on fournirait boîtes et mouvements. 1527

Adresser offres s. chiffres H 867 U à la S. A. Suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Bienne.

Bon mécanicien 1528
faiseur d'étampes
connaissant tous les travaux d'une fabrique d'horlogerie **cherche place**
stable pour tout de suite.
Adres. offres par écrit sous chiffres H 863 U à la Soc. A. Suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Bienne.

Suisse français

horloger et comptable, au courant des affaires — achat, vente et fabrication — cherche représentation d'une maison suisse ou étrangère.

Références de 1^{er} ordre et caution à disposition.

Ecrire s. chiffres H 15389 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1515

BOITES OR
en tous genres, tous titres, pour tous pays 1453
sont livrées aux meilleures conditions par la
Fabrique Leuba Frères, Renan
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 5091 J
— Achat de matières d'or et d'argent —

CHEF D'ÉBAUCHES

connaissant à fond la partie **est demandé** par fabrique de la ville. Fort salaire à personne capable.

Faire offres sous chiffres H 21784 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1518

Indes anglaises

La maison **Abrecht & Co de Calcutta** cherche pour tout de suite

Horloger-Rhabilleur

24 à 27 ans, célibataire, connaissant le rhabillage de montres simples et compliquées. Preuves de capacités exigées.

S'adresser à **Th. Schädeli**, représentant, rue Numa Droz 9, La Chaux-de-Fonds. H 21753 C 1504

ETAMPES - OUTILLAGE

Fabrique d'horlogerie entreprend momentanément fabrication d'étampes et outillage soignés pour collègues ou industries similaires.

Adresser demandes sous chiffres H 21785 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de montres demande

habile poseuse de glaces

Faire offres par écrit s. chiffres H 21742 C à l'Agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1498

MONTRES Pr MILITAIRES

ALLEMANDS 1502

Vous recommanderez vos produits le plus efficacement, au moyen d'annonces dans **Uhrmacher-Woche**, éditeur **Wilhelm Diebener**, Leipzig, périodique lui par tous les horlogers et grossistes d'Allemagne.

FABRIQUE DE MONTRES

cherche un 1495

Technicien

capable de diriger une fabrication de genres courants et soignés, petites pièces.

Les postulants ayant occupé place analogue et pouvant fournir des preuves de capacités sont priés de faire les offres sous chiffres H 809 U à Haasenstein & Vogler, Bienna. — Discréction assurée.

Timbres - Poste

■ Envois à choix avec 50 % de rabais ■

Achat de lots de toute importance

Circulations internationales philatéliques. — Gros avantages

Inscription fr. 2.—

Maurice JUNOD, Ste-Croix (Suisse)

Montres Bracelet
ancré 13 lig.
— bon marché —
F que La Chapelle
LE LOCLE (Suisse)

Montres-Bracelets

13 lignes ancre,
Contrôle anglais,
sont offertes.
Offres s. chiffres H 21706 C
à Haasenstein & Vogler,
Chaux-de-Fonds. 1485

TOURS de Mécaniciens

On cherche à acheter
d'occasion 2 à 3 tours de mécaniciens en bon état. Hauteur des pointes 9 à 10 cm.

Adresser offres à **Case postale 20445, La Chaux-de-Fonds.** H 21749 C 1507

Mouvements

On offre mouvements ancre Flon, prêts à mettre en boîtes 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2, 11 et 13 lignes.

S'adress. s. chif. H 21705 C à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 1484

Stock 13 lig. bracelet

A vendre montres 13 lignes ancre, 15 rubis, à ponts, trette, soigné « Robert », bracelet argent, contrôle anglais, anses pour cuir; cadans à secondes avec et sans points radium. 1509

Ecrire s. chiffres H 5713 J à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Personne

bien au courant des affaires, cherche place comme employé de confiance dans maison d'horlogerie pour diriger bureau d'achat et expéditions.

Références de 1^{er} ordre à disposition.

Ecrire s. chiffres H 15388 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1514

Représentation

On cherche **représentation** pour la Grande-Bretagne de fabricant de **Montres bracelet ancré**, en tous genres. Meilleures références. Offres sous chiffres H 857 à Haasenstein & Vogler Ltd., 49, Q. Victoria St., Londres (Angleterre). 1524

LOUIS THIÉBAUD NEUCHATEL

PIVOTAGES d'échappement ancré sur jauge
et
DÉCOLLETAGES d'axes de balanciers
et de tiges d'ancre 1092

Fabricant d'horlogerie actif et sérieux, dans la force de l'âge, ayant une grande habitude de la terminaison de la pièce or et argent p' dames, en bon courant et soigné,

demande place

dans fabrique ou comptoir, à défaut accepterait séries de terminages ancre ou cylindre.

Ecrire s. chiffres H 21788 C à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1522

Qui fabrique

Montres Roskopf

ordinaires, 18 ou 19 lig., très bon marché. — Paiement au comptant. 1523

Offres à **A. & L. Goldstone**, 22, Kilverts Buildings, Withy Grove, **Manchester** (Angleterre). 1523

On entreprendrait

terminages

de **compteurs de sport**. Faire offres sous H 15394 C à la S. A. Suisse **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1525

Polissage d'acier

Déchets de Rubis et Saphir brut et lapidaires sont à vendre.

Offres s. chiffres H 865 U à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, Bienna.** 1529

TECHNICIEN

Technicien **expérimenté** ayant plusieurs années de pratique

cherche place

dans une bonne fabrique d'horlogerie pour époque à convenir.

Ecrire s. chiffres H 876 U à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, Bienna.**

Correspondant français-espagnol

éventuellement anglais, allemand; certificats de maison d'horlogerie et banque;

cherche place

Ecrire s. chiffres H 15396 C à la S. A. Suisse de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Représentant anglais

bien connu, parfaitement au courant des affaires de Londres, province et colonies, ayant idées pratiques, bonnes relations et excellentes références, correspondrait avec fabricant de montres de premier ordre en vue de les représenter dans le Royaume-Uni.

Ecrire en premier lieu sous « Représentant » à E. Schroeder & Cie, office de public., Trump Street, Londres E. C.